

## Trade and Development Board

### Item 6 : La technologie et l'innovation en tant que moyens efficaces de réaliser les objectifs de développement durable

Friday, 8 June 2018

Ms. Isabelle Durant, Deputy Secretary General - Speaking points:

Excellences,

Chers Délégués et Experts du Commerce et du Développement,

Mesdames et Messieurs,

Cette session sera consacrée à un sujet constitutif de l'identité de la CNUCED : comment **la technologie et l'innovation peuvent-ils être des moyens efficaces de réaliser les objectifs de développement durable ?**

La discussion que nous allons avoir ce matin, se base sur notre publication phare : le *Rapport sur la Technologie et l'Innovation 2018 : les technologies de pointes au service du développement durable*<sup>1</sup>.

Ce rapport a été préparé pour répondre aux questions que vous, Etats membres, soulevez concernant l'impact des changements technologiques sur l'Agenda 2030, questions qui ont également été soulevées et adressées au sein de la CSTD, du Forum STI, ou encore de l'Assemblée Générale.

La CNUCED a été sollicitée pour préparer un rapport spécifique sur les implications développementales des technologies de pointes. Ce rapport porte en particulier sur les implications de l'intelligence artificielle.

Le Comité de Haut Niveau chargé des Programmes, dont le mandat est d'assurer la cohérence du système des Nations Unies en termes de stratégies, de politiques et de programmes, a ainsi identifié un besoin croissant d'analyse approfondie sur les sujets de technologies de pointe (« frontier technologies »).

Nous nous réjouissons de ce rôle pionnier de la CNUCED concernant l'analyse des nouvelles possibilités offertes par les technologies au service du développement.

---

<sup>1</sup> Technology and Innovation Report (TIR), le rapport est en Anglais, résumé disponible en version française.

Le Rapport part de l'observation factuelle qu'une vague sans précédent de progrès technologiques est en train de déferler sur une grande partie du monde. Rares sont les interactions commerciales, sociales, professionnelles ou politiques qui ne seront pas affectées d'une façon ou d'une autre, par l'avancée des progrès technologiques, qu'il s'agisse de l'intelligence artificielle, de la biologie synthétique, de la production ou encore du stockage de l'énergie renouvelable.

Les changements technologiques s'accélèrent et leur direction devient de plus en plus difficile à prévoir. Une telle situation n'est pas sans poser de grands défis aux décideurs politique, et il revient à la CNUCED de les aider à les relever.

Concernant les technologies de pointes, notre analyse nous conduit à un message qui se veut à la fois optimiste et réaliste.

D'une part, nous sommes optimistes car nous observons de nombreux exemples du potentiel des technologies de pointe pour appuyer le développement, comme nous le verrons de manière plus détaillée au travers de quelques exemples présentés par ma collègue.

La CNUCED est d'autre part réaliste, car nous n'ignorons pas les risques en termes d'inégalités économiques, et de polarisation sociale, que les changements technologiques font encourir lorsqu'ils ne sont pas guidés par des politiques publiques orientées vers le développement.

Il est impossible d'éviter la disruption technologique. Comme noté par Schumpeter, la disruption ou « destruction créatrice » est le processus par lequel les avancées des connaissances et des technologies se traduisent en progrès, dans les économies ouvertes.

Mais ce processus n'est pas indolore pour tous. On ne peut pas reprocher à ceux qui voient leurs emplois et leurs communautés menacés de chercher une protection. Et à ceux qui veulent étendre les bénéfices de leurs activités de chercher à capter des marchés nouveaux.

C'est la raison pour laquelle les Gouvernements et tous les autres acteurs du développement doivent faire plus pour assurer que les gains induits par les changements technologiques soient partagés par tous via des régulations adéquates.

Il est de la responsabilité des gouvernements de créer un environnement qui minimise les coûts de transition, y compris au travers de marchés du travail dynamiques qui permettent à ceux dont les emplois ont été supprimés par la technologie, de retrouver rapidement emploi, activité et revenu.

Le Rapport se penche donc sur un certain nombre d'options, y compris le renouvellement et de l'amélioration des compétences, qui permettent aux populations de faire face aux transitions et leur permettent éventuellement de se lancer dans des activités entrepreneuriales ou innovantes.

Nous espérons que notre analyse concernant les technologies de pointe aidera les Etats membres à élaborer leurs réponses à ces questions pressantes et prouvera ainsi, qu'une fois de plus, la CNCUED reste à l'avant-garde de la réflexion pour mettre en œuvre le commerce, la finance, l'investissement et bien évidemment les technologies pour le développement durable.

Je vous remercie.